



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Solidaire-ou-QSiste-31947>

Solidaire ou QSiste ?

- Opinions -

Date de mise en ligne : lundi 18 septembre 2017

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Le Québec compte un Commission de toponymie pour gérer les noms de lieux dans l'ensemble de son territoire. Dans le cas des partis politiques, c'est le Directeur général des élections (DGE) qui autorisent leur existence aussi bien que leur nom à partir de certaines règles. Mais qu'en est-il du qualificatif qui accompagne le nom (exemples : libéral pour le Parti libéral, conservateur pour le Parti conservateur, péquiste pour le Parti québécois) ?

Cela ne semble pas poser problème et couler de source. Mais il n'en est pas ainsi dans la tête du journaliste Antoine Robitaille, chef du bureau d'enquête de Québecor Média au parlement de Québec. Ce dernier refuse que les députés de Québec solidaire se qualifient de « solidaires ». Dans son grand souci d'objectivité et de neutralité, il veut qu'on leur impose la dénomination saugrenue de 'QSistes.' Tout en admettant que ce terme se prononce difficilement, il écrit dans sa chronique publiée le 16 septembre dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec « qu'utiliser le terme 'solidaire', comme le parti le réclame, serait céder à un piège de langage, celui d'un qualificatif amélioratif, autrement dit à connotation favorable ».

Faudrait-il donc pour satisfaire M. Robitaille que le DGE soit aussi chargé d'autoriser les qualificatifs qui accompagnent les noms des partis ? Vraiment le ridicule ne tue pas toujours !

Paul Cliche, Montréal,
18 septembre 2017